

Présentation du collège de Vouneuil-sous-Biard

aux parents des élèves du collège Henri IV

Lundi 10 et mardi 11 mai 2021



- Intention générale
- Présentation du projet
- Visite virtuelle de chantier
- Calendrier
- Echanges

Intention générale

Intention générale

❑ Pourquoi construire un nouveau collège ?

- ❑ Pour répondre à la pression des effectifs sur les collèges de Poitiers et de sa périphérie, l'Assemblée Départementale a pris la décision de construire un 35^e collège et de modifier la sectorisation des collèges du Département.

❑ Pourquoi y déplacer temporairement la communauté éducative d'Henri IV ?

- ❑ Le « plan collèges 2015-2025 » prévoyait une réhabilitation sur site du collège Henri IV. Mais ce projet, particulièrement complexe à conduire en présence d'élèves, impliquait 4 années de travaux soit une génération de collégiens.
- ❑ En lien avec la construction d'un nouveau collège (750 élèves), il a donc été envisagé de réduire la jauge du futur Henri IV (450 élèves) et de réaliser les travaux sans élève après leur transfert sur le site du 35^e collège.

❑ Pour quelle sectorisation ?

HENRI IV		35e COLLEGE
<i>Ancienne sectorisation</i>		<i>Nouvelle sectorisation au 01/09/2022</i>
Secteur urbain de Poitiers	→	
Paul Blet		Paul Blet
Allard-Ferry		Allard-Ferry
Pagnol-Perrochon		Pagnol-Perrochon
Commune de Vouneuil-sous-Biard		→ Commune de Vouneuil-sous-Biard
		Commune de Migné-Auxances
		Commune de Chasseneuil-du-Poitou

Présentation du projet

Ce nouveau collège est situé sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, et construit sur un terrain de 3ha bordant la RD12 (rue Firmin Petit) en approche du bourg de La Jarrie.



- ❑ L'opération consiste en la **construction neuve d'un collège pour une surface de plancher de 8400m²** sur une parcelle de 30 000 m² pour un **budget d'opération TTC de 22M€**.

- ❑ L'ensemble comprend :
 - Un externat
 - Un ensemble administratif
 - Une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA
 - Une demi-pension
 - Un équipement sportif, mutualisable au besoin (gymnase, salle d'évolution, plateau sportif)
 - Des logements de fonction
 - Des aménagements extérieurs (cour de récréation, gare routière, parking VL, cour de service, réserve foncière...)

- ❑ Ce projet de construction s'inscrit dans une **démarche environnementale** et propose un **établissement performant énergétiquement et respectueux de l'environnement**.

- ❑ Le Département de la Vienne, Maître d'Ouvrage a confié par concours cette opération à une équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'agence DDL de Lorient.

Vue générale (planche de concours)



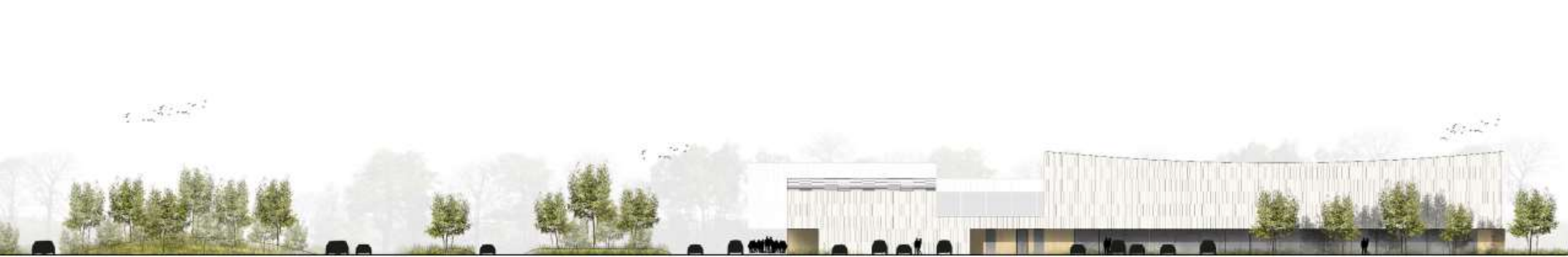
Parvis et entrée (planche de concours)



Coupe 1/3

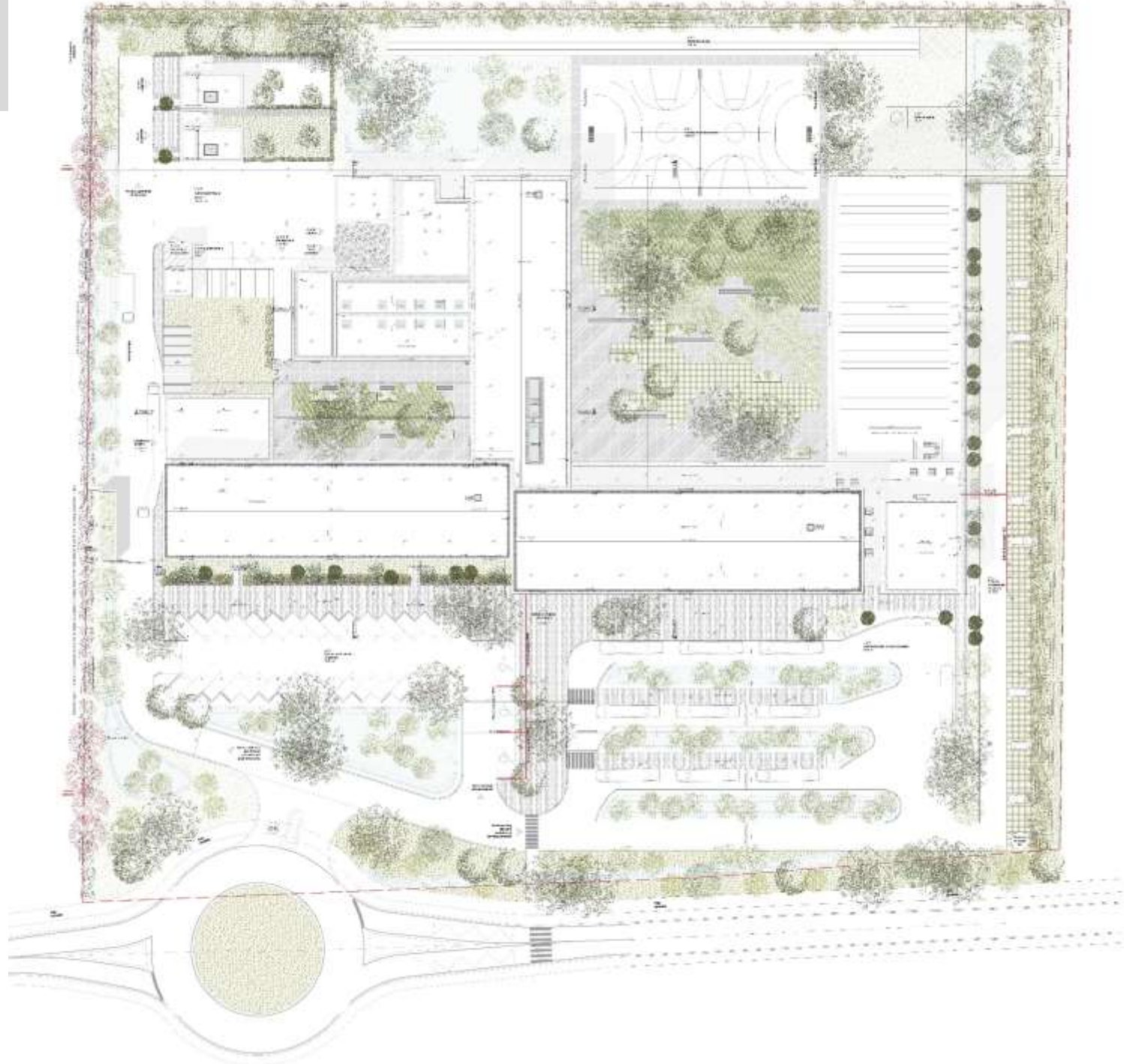


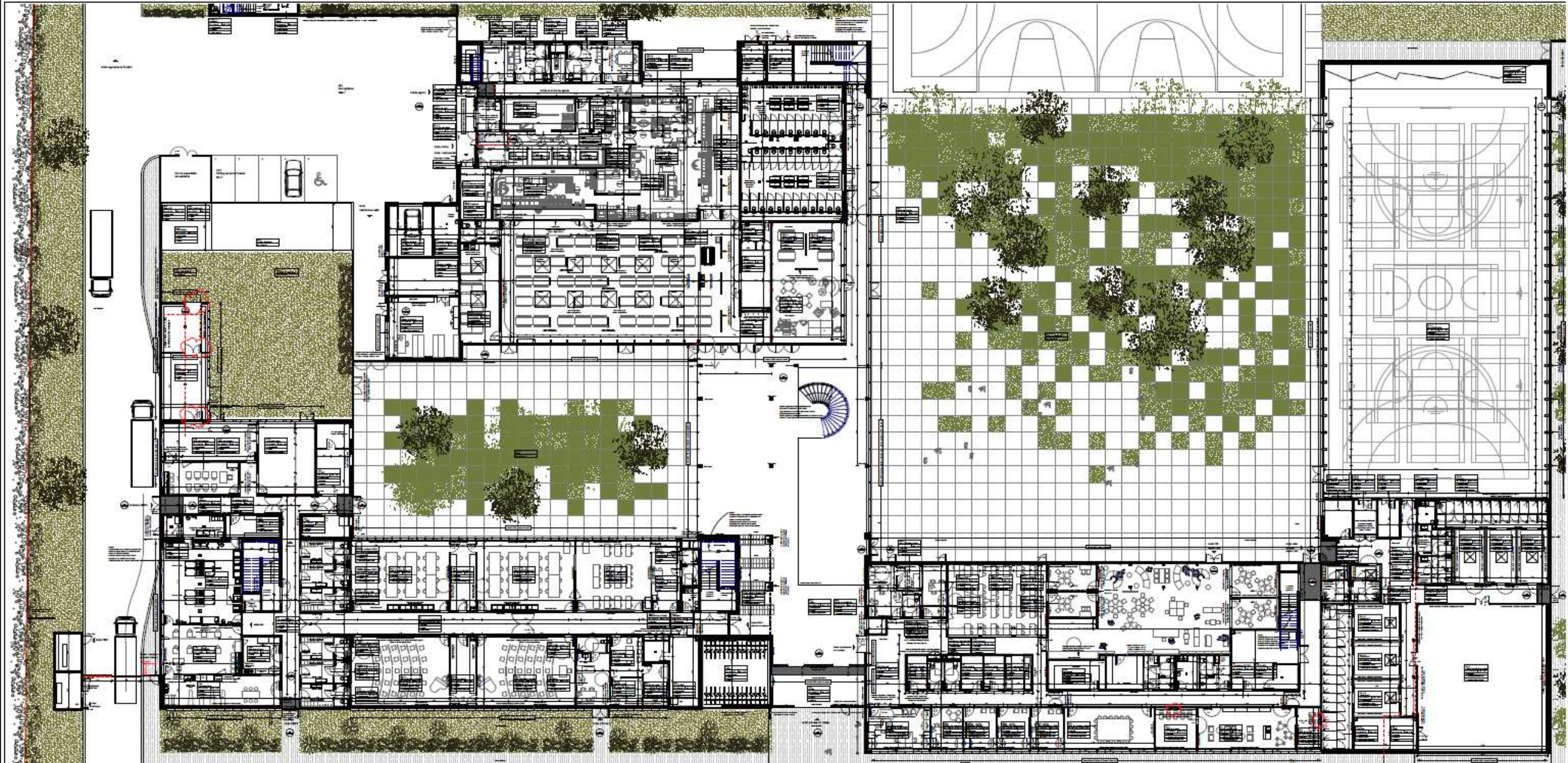
Coupe 2/3





Plan de masse







Coupe intérieure sur hall (planche de concours)



Self et centre de documentation



- ❑ Le projet s'inscrit dans ce qui illustrera, par anticipation, la future réglementation RE 2020 : **l'expérimentation E+C-**
 - ❑ Cette expérimentation, lancée fin 2016, pour débiter en 2018, permet de fixer un cadre exigeant pour ce qui touche aux performances du bâti et de ses équipements en termes d'Énergie et de Carbone, avec l'objectif ici assumé d'atteindre un **niveau E3C1**
 - ❑ Deux niveaux de lecture donc, mais qui sont liés par le calcul :
 - **Le niveau Énergie**, qui, pour être de niveau 3 suppose de cumuler sobriété, efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables
 - **Le niveau Carbone**, qui évalue la quantité d'émissions de gaz à effet de serre sur la totalité du bâtiment (produits de construction et équipements), compris les éléments de VRD
- ❑ Il ne se cantonne pas seulement à la notion E+C-, mais prend en compte d'autres critères : qualité de l'air, étanchéité à l'air, matériaux bio-sourcés, biodiversité...

Procédés constructifs et matériaux (facteur C)

- Duo béton – bois
- Terrasses végétalisées
- Bardage bois à claire-voie et zinc

Energie (facteur E)

- Chaufferie combinant une chaudière principale à bois (plaquettes) et une chaudière secondaire au gaz naturel
- Installation photovoltaïque

Eau

- Récupération des eaux pluviales pour usage sur le site (section ERE de la SEGPA – chasses d'eau...)
- Installations de dispositifs techniques limitant les consommations d'eau

Biodiversité et paysage

- Développement de plantations naturelles comme des haies bocagères
- Installations de noues plantées

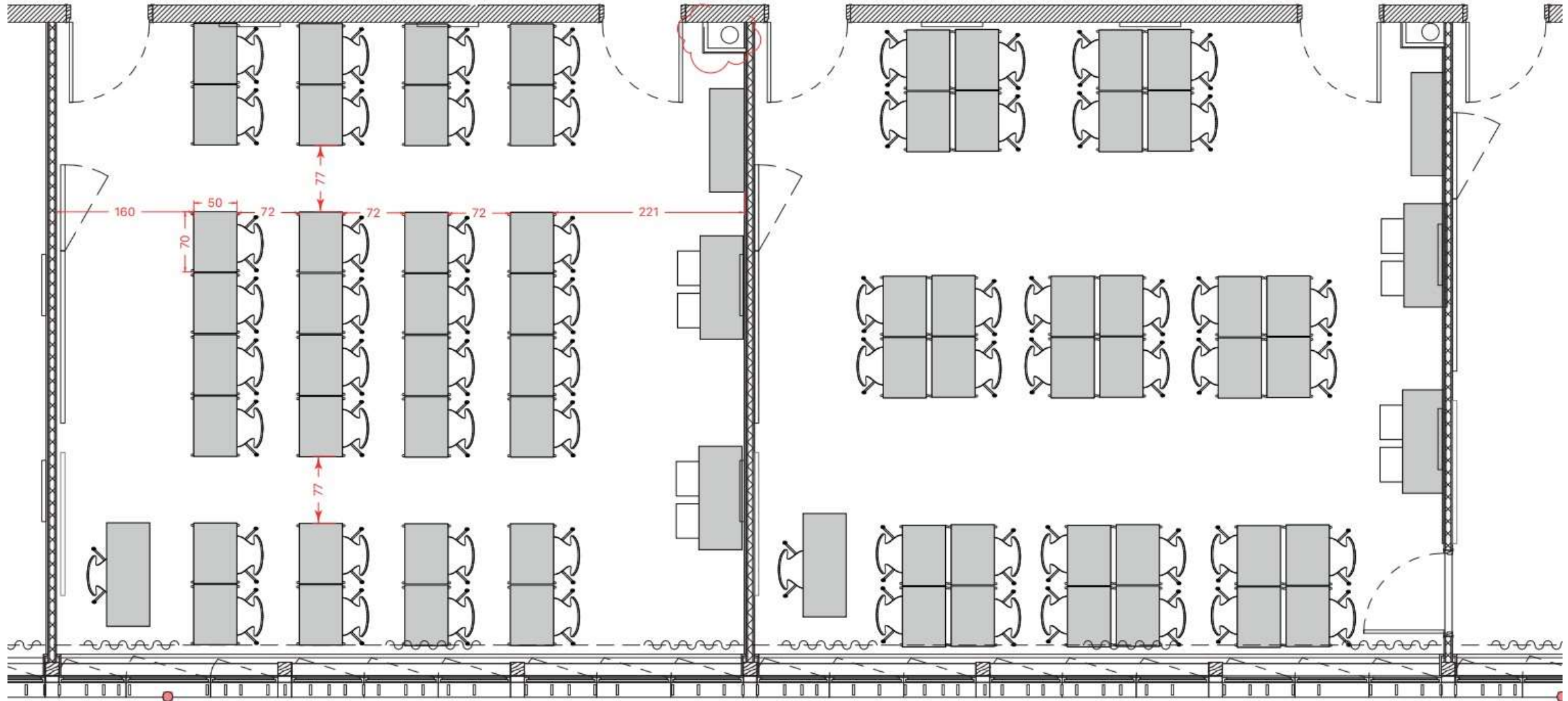
Déchets

- Tri des déchets et valorisation des bio-déchets par compostage et récupération

Des équipements numériques au service des apprentissages

- Chaque salle de classe sera équipée selon le cahier des charges suivant :
 - Mobilier modulable** en place individuelle sur roulettes pour plus de mobilité au sein de la classe lorsqu'il s'agit de recomposer les groupes ;
- Installation en périphérie d'au moins **4 îlots numériques** permettant aux élèves de faire des recherches ;
- Remplacement du traditionnel vidéoprojecteur par un **afficheur numérique de type Speechi** (dalle de 75") offrant de meilleures performances et des usages nouveaux (navigation Internet et banque d'applications pédagogiques) ;
- Tablettes et PC portables à disposition** par salle ou groupe de salles.

Une ambition pour la pédagogie



Une ambition pour la pédagogie



Une ambition pour la pédagogie



Visite virtuelle du chantier













[Une visite virtuelle du chantier en cours](#)

Calendrier et accompagnement

Rappel du calendrier du chantier

- Février 2022 : réception des bâtiments
- 25 avril 2022 : rentrée des élèves du collège Henri IV

Pourquoi une rentrée en cours d'année ?

- Un retard de douze semaines dans le chantier du 35^e collège à la suite de la crise sanitaire et l'impossibilité de le livrer comme prévu au 1^e septembre 2021
- Les impératifs du chantier d'Henri IV obligeant à libérer les lieux le plus vite possible
 - Déménagement – vide grenier
 - Un planning sur trois ans particulièrement tendu pour les travaux et les éventuels aléas de chantier

Les conditions pour la réussite du transfert en cours d'année scolaire

- Un accompagnement des élèves, des familles, des personnels pour une appropriation des lieux
- Un service de transports scolaires à repenser

Quel accompagnement pour les élèves, les familles et les personnels du collège Henri IV ?

- Février 2022 : livraison des bâtiments et aménagements des locaux (installations des mobiliers et des équipements numériques)
- En mars et avril : visite de l'établissement pour les classes du collèges et les personnels et possibilité d'organiser des journées de « classes transplantées » à Vouneuil-sous-Biard
- Portes-ouvertes pour les parents d'élèves

Transports scolaires

- Une attention particulière est portée aux transports scolaires pour une modification des circuits en lien avec cette nouvelle organisation
- Le travail a d'ores et déjà été engagé avec les services de Grand Poitiers et de Vitalis
- Une communication en direction des familles sera organisée dès que possible